

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 4 MARS

HORAIRE : Jeudi 04/03/2021 de 14h à 16h

LIEU : Pour rejoindre la visioconférence :

Veillez cliquer ou copier/coller le lien suivant et suivre les étapes : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m4581903d625224027698715231a7255c>

Numéro de la réunion : 181 923 5415

Mot de passe : demloc2

Rejoindre par téléphone

01-70-91-86-46

Code d'accès : 181 923 5415

<p><u>En cas de problème de connexion</u>, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 support@frv-sense.com</p>
--

ELUS REFERENTS :

Eric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Hervé CHARNALLET, Maire d'Orgeval

Anne GBIORCZYK, Maire de Bailly-Romainvilliers

SUJET :

Comment réussir à articuler démocratie participative et démocratie représentative ?

LES INTERVENANTES :



Emeline PERRIN, Chargée de mission

Institut de la concertation et de la participation citoyenne

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 4 MARS



Marie-Catherine BERNARD

Fondatrice et directrice de l'agence de concertation Palabreo

OBJECTIFS :

- ✓ Présenter les **dispositifs de participation citoyenne** existants et les **degrés d'implication** possibles des citoyens.
- ✓ Penser **l'articulation de ces dispositifs participatifs avec le mandat représentatif des élus** : comment poser le cadre de la concertation ? Quelle place pour les élus dans les processus participatifs ? Comment gérer les opposants ? Comment restituer les résultats d'une concertation et informer les citoyens de la décision finale ?

CONTEXTE :

De nombreux candidats aux élections municipales de 2020, quelle que soit leur appartenance politique, ont témoigné de leur volonté d'associer plus largement les citoyens à l'action municipale en mettant en place des dispositifs participatifs dans leurs communes.

Ces démarches, qui répondent notamment à une attente de renouvellement des pratiques démocratiques, posent néanmoins des questions concrètes et pratiques, voire des difficultés, pour les élus qui souhaitent accroître la participation citoyenne dans le cadre de l'action municipale.

Sur quels sujets consulter davantage les citoyens et comment associer la population ? Comment gérer les oppositions ? Quelle place pour les avis des citoyens dans la prise de décision ?

L'objectif de cette séance est d'adresser ces questionnements et de penser la bonne **articulation entre la démocratie représentative** (et les responsabilités qu'elle implique pour les élus) **et la participation des citoyens** à l'action publique locale.

En lien avec Palabreo, l'AMIF publiera dans les prochains mois un guide du mandat participatif qui approfondira ces questions.



COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 4 MARS

PROPOSITION DE DEROULE :

14h00 – 14h15 : Introduction de la séance par les élus référents.

14h15 – 14h40 : Intervention d'**Emeline PERRIN**, chargée de mission à l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne.

14h40 – 15h05 : Intervention de **Marie-Catherine BERNARD**, fondatrice et directrice de l'agence de concertation Palabreo.

15h05 – 15h55 : Echanges avec les participants.

15h55 – 16h : Conclusion de la séance par les élus référents.